Institute for Catastrophic Loss Reduction
Building resilient communities

Institut de prévention des sinistres catastrophiques
Bâtir des communautés résilientes

SCC CCN

Association canadienne des constructeurs d'habitations

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'IPSC et l'ACCH publient un cadre étagé sur la résilience pour impulser l'adaptation climatique des logements canadiens

Une collaboration pluriannuelle afin de mettre au point des solutions de résilience pratiques et avérées sur le terrain pour les habitations canadiennes

Toronto (Ontario) – L'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC), en collaboration avec l'Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH), a publié la première version d'une nouvelle série de lignes directrices sur la résilience. Ce cadre étagé a été conçu pour soutenir la mise en œuvre de mesures d'adaptation au climat dans le secteur de la construction résidentielle au Canada.

Le cadre est le principal résultat du groupe de travail Resilient Homes Task Force (RHTF) de l'IPSC et de l'ACCH (https://www.iclr.org/resilient-homes-task-force/, en anglais), une initiative collective lancée en janvier 2024 pour combler le fossé persistant entre les connaissances techniques et la mise en œuvre sur le terrain des mesures de résilience dans le domaine des nouvelles constructions, de la rénovation et de la reconstruction à la suite de catastrophes.

L'élaboration du cadre a été financée par le Conseil canadien des normes (CCN) et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), ce qui témoigne d'une volonté commune de renforcer la résilience dans le secteur de l'habitation au pays.

Si le Canada dispose de normes techniques strictes en matière de protection contre les inondations de sous sols, les incendies de forêt et les impacts de la grêle, et de résistance aux vents violents, l'adoption de mesures de résilience est restée limitée. Les constructeurs citent le coût, la constructibilité et la demande des consommatrices et consommateurs comme des obstacles, tandis que les assureurs notent la difficulté de reconnaître les caractéristiques de résilience dans les systèmes de souscription et d'en assurer le suivi.

Le groupe de travail RHTF a été créé pour surmonter ces obstacles grâce à une approche axée sur la mise en œuvre. L'initiative s'est concentrée sur la transposition des orientations techniques existantes en solutions priorisées, réalisables et commercialisables, qui pourraient être adoptées volontairement par l'industrie.

Le processus d'élaboration s'est déroulé en plusieurs phases structurées. Tout d'abord, le groupe de travail a établi une matrice stratégique axée sur le renforcement des capacités techniques, la compréhension de la demande du marché, l'harmonisation de l'aval des assureurs et le soutien à l'intégration des politiques. Un groupe de travail pilote composé de représentantes et représentants de constructeurs et d'assureurs ainsi que d'expertes et experts techniques a ensuite façonné la structure et la présentation des orientations afin d'assurer la clarté, la facilité d'utilisation et l'aspect pratique.

Cela fait, l'équipe a systématiquement passé en revue les normes et documents d'orientation canadiens et internationaux existants pour les 4 dangers visés. Lorsque des lacunes ont été relevées, notamment en ce qui concerne la résilience à la grêle au delà des matériaux de couverture, de nouvelles recommandations ont été élaborées en collaboration avec des partenaires de recherche et des spécialistes des sinistres.

Pour mieux ancrer le cadre dans les réalités du secteur, l'IPSC a mené des sondages nationaux auprès des constructeurs et des assureurs en 2024 et 2025. Les constructeurs ont évalué la probabilité qu'ils mettent en œuvre des mesures spécifiques au cours des 5 prochaines années, tandis que les démarches auprès des assureurs ont évalué l'efficacité attendue en matière de réduction de la fréquence et de la gravité des sinistres. Ces réponses ont été analysées à l'aide d'une matrice d'impact afin de déterminer les mesures qui étaient à la fois pratiques pour les constructeurs et significatives pour la réduction des pertes.

Des essais sur le terrain ont ensuite été lancés en Ontario, en Alberta et en Colombie Britannique pour mettre à l'épreuve les lignes directrices dans le cadre de projets réels. Ces démonstrations appliquées utilisent un processus de conception intégré qui réunit des expertes et experts en résilience et des équipes de construction afin d'examiner les plans, d'évaluer les mesures ainsi que les répercussions sur les coûts et de donner suite aux défis en matière de constructibilité. Les commentaires recueillis dans le cadre de ces projets sont directement intégrés dans l'amélioration continue du cadre.

Les orientations qui en résultent sont organisées dans un cadre étagé clair « Bon/Mieux/Meilleur », offrant des points d'entrée progressifs pour les investissements dans la résilience. Chaque ligne directrice spécifique à un danger comprend des listes de vérification distinctes, des fiches techniques détaillées avec des conseils d'installation, des indicateurs de coût et de difficulté de haut niveau, ainsi que des renseignements sur les incitations potentielles en matière d'assurance.

L'IPSC et l'ACCH se sont engagés à poursuivre leur collaboration afin d'élargir les essais sur le terrain, de mettre à jour les orientations à mesure que de nouvelles données probantes sont obtenues, d'améliorer la sensibilisation des constructeurs et des assureurs, de mobiliser les fabricants et de soutenir les outils qui permettent aux assureurs de reconnaître les caractéristiques de résilience et de les tarifer de manière appropriée. Cette approche itérative permet de s'assurer que le cadre reste pratique ainsi que fondé sur des données probantes et qu'il tienne compte des commentaires de l'industrie.

Citations

Conseil canadien des normes (CCN) – Daniel Dufour, vice président, Services de normalisation :

« Les changements climatiques entraînent des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus graves qui menacent la fiabilité des habitations et des bâtiments du Canada. Les normes sont d'excellentes ressources, mais si elles ne sont pas mises en œuvre, elles ne peuvent pas avoir de valeur ou d'impact. C'est pourquoi il est si important de fournir aux constructeurs d'habitations et aux professionnelles et professionnels de la construction des orientations claires et accessibles qui facilitent l'application de pratiques exemplaires consensuelles en matière de résilience climatique. Nous sommes heureux de collaborer avec le CNRC pour aider l'IPSC et l'ACCH à renforcer la résilience du secteur de l'habitation au Canada. »

Conseil national de recherches du Canada (CNRC) – Marianne Armstrong, directrice :

« Au CNRC, nous nous efforçons de transposer la recherche en directives et d'orienter les normes. Cette initiative va plus loin en comblant le fossé entre les connaissances techniques et les mesures concrètes. Ce cadre étagé permettra aux constructeurs, aux assureurs et aux propriétaires d'adopter les solutions qui répondent le mieux à leurs besoins en matière de renforcement de la résilience climatique. »

Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC) – Paul Kovacs, directeur général :

« Depuis des années, nous savons ce qui fonctionne pour réduire les pertes dues aux inondations, à la grêle, au vent et aux incendies de forêt, mais la connaissance seule ne permet pas de construire des maisons plus sûres. Cette initiative vise à passer de l'orientation à la mise en œuvre. En travaillant directement avec les constructeurs et les assureurs, et en mettant à l'essai ces mesures dans des projets réels, nous créons des solutions pratiques et évolutives qui peuvent réduire de manière importante les pertes dues aux catastrophes dans tout le Canada. »

Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH) – Kevin Lee, président directeur général :

« Grâce à la contribution directe des constructeurs et à leur expérience sur le terrain lors des essais, cette initiative fait progresser la résilience par le biais d'outils volontaires, fondés sur des données probantes et basés sur des considérations réelles en matière de construction, de demande du marché et de coûts. Les assureurs et les constructeurs travaillant ensemble pour réduire les risques de manière judicieuse sur les différents marchés du logement au Canada, les orientations techniques ont été transposées en options étagées réalisables, de sorte que cette innovation puisse favoriser le choix pour les consommatrices et consommateurs et l'amélioration continue. »

À propos du groupe de travail Resilient Homes Task Force :

Le groupe de travail Resilient Homes Task Force (RHTF) de l'IPSC et de l'ACCH est une initiative de collaboration pluriannuelle entre les principaux chefs de file des secteurs de la construction et de l'assurance au Canada. L'initiative vise à transposer les connaissances techniques existantes en solutions de résilience priorisées et réalisables, et à les valider par des essais sur le terrain afin de favoriser leur adoption à grande échelle dans le secteur de l'habitation au Canada. De plus amples renseignements et le cadre peuvent être consultés à l'adresse suivante : https://www.iclr.org/resilient-homes-task-force/ (en anglais).

Personne ressource pour les médias :

Glenn McGillivray, directeur général
Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC)
Cellulaire : 416 277 5827
gmcgillivray@iclr.org